

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 1 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Généralités

Le présent devis porte sur l'installation complète d'un (1) appareil(s) élévateur(s) pour personnes à mobilité réduite avec **tour auto-portante**, modèle **hydraulique** à câbles **ou** à **vis sans fin** de type commercial **SmartLift**. Le "Smart Lift" est fabriqué par le Groupe manufacturier d'ascenseurs Global-Tardif Inc. (ci après nommé "Manufacturier"), selon les indications fournies aux dessins et selon les descriptions de la présente section.

L'appareil **Smart Lift (S)** doit avoir une enceinte (puits) préparé par l'entrepreneur général.

L'appareil **Smart Lift (EN)** est muni d'une enceinte fabriquée par le manufacturier.

Le manufacturier d'ascenseurs doit fournir les plans, le matériel et l'équipement nécessaires à l'installation de l'ascenseur. Les travaux ne doivent pouvoir commencer qu'après l'approbation des plans par le propriétaire ou son représentant.

Le Manufacturier est situé au 120 rue de Naples, St-Augustin de Desmaures, Québec, Canada (tél : 418- 878-4116 ou le 1-800-661-6316, fax : 418-878-1595).

1.2 Travaux préparatoires exclus du contrat

Pour compléter l'installation précitée, d'autres intervenants que le manufacturier et le constructeur / installateur d'ascenseurs (ci après nommé "installateur") doivent effectuer ou fournir ce qui suit, conformément aux règlements en vigueur :

1. Tous les travaux de gypse, de maçonnerie et de peinture.
2. La fosse est d'une profondeur de **3'' (76 mm)** minimum à partir du premier plancher ou selon les dimensions indiquées sur le plan final d'installation. La fosse est exempte de tous débris et est conforme au code de construction (plomberie, électricité) avant le début des travaux. Une fosse étanche, renforcée de façon à supporter les forces verticales s'exerçant sur les rails-guides.
3. Si l'enceinte doit être préparé par l'entrepreneur général (réf : Smart Lift (S)), le puits est conforme aux dimensions indiquées sur le plan. Il est convenablement maçonné, entouré et ventilé selon les exigences des autorités ou des codes en vigueur.
4. Le plancher de la fosse peut absorber un impact de **1705 kg (3750 lbs)** et est construit selon le chapitre 1 du code de construction.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 2 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

5. Un endroit fermé, pourvu d'une serrure à clé, est mis à la disposition des mécaniciens d'ascenseurs au début de l'installation (si requis sur le plan final d'installation).
6. La hauteur libre du dernier plancher jusqu'au au dessous du plafond (ou premier obstacle) est telle que demandée sur le plan d'ensemble de Global-Tardif.
7. Jusqu'à la fin des travaux d'installation de l'élévateur, le puits est ouvert à sa pleine largeur sur au moins 8 pieds de haut.
8. La fourniture et l'installation du revêtement de plancher de cabine effectuée par d'autres [matériel au choix de l'architecte]. Poids maximum de 2lbs au pied carré.
9. Les ouvertures nécessaires pour recevoir les dispositifs de signalisation sont exécutées selon les exigences.
10. Le courant nécessaire au réglage, la mise en service et les essais du seront fournis sans frais à l'installateur d'ascenseurs et ce, dès le début de l'installation sur les lieux.
11. Tel que demandé par le code de l'électricité national aux É.U. ou le code électrique canadien, un sectionneur à fusibles pour chaque élévateur est branché à un circuit de 30 ampères. L'interrupteur d'alimentation est de type à contact normalement ouvert.
12. Le sectionneur principal est muni d'un contact auxiliaire conformément à la section 38 du code canadien d'électricité.
13. Le sectionneur principal est situé à un min. de 20 pieds (6 mètres) du contrôleur et visible de ce dernier. Sinon un deuxième sectionneur doit être installé près du contrôleur.
14. Lumière, interrupteur et prise de courant sont requis dans le puits lors du début de l'installation.

❖ Sachez que

1. Cette installation est dessinée en conformité avec le code de sécurité des élévateurs : norme **CAN-CSA-B355-00**.
2. Ce dessin n'est pas destiné à être utilisé pour la construction du bâtiment, mais pour illustrer les détails concernant l'élévateur en relation avec la structure.
3. Ce dessin représente seulement l'installation. Les détails des entrées palières et de la cabine seront expliqués sur d'autres dessins.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 3 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

4. Global-Tardif n'est pas responsable de l'exactitude des détails de la charpente du puits et de la salle des machines.
5. Le propriétaire/acheteur/constructeur doit fournir les supports pour les fixations de chambranles de porte à la dalle du plancher ou au-dessus et au-dessous de chaque entrée.
6. Les cadres de portes ne sont pas conçus pour supporter le poids des murs. L'entrepreneur général est tenu responsable de tous dommages causés aux cadres de portes des entrées palières lors des travaux de maçonnerie et de finition.
7. Le trajet total, du plus bas au plus haut plancher, doit être maintenu à +/- 6 mm (¼").
8. Les supports appropriés pour les supports d'ancrage des lisses ou « rails guides » ou pour les supports des tours tel qu'indiqué sur le plan d'ensemble, sont fournis par d'autres intervenants.
9. Les partitions des murs autour des chambranles seront fermées par le propriétaire après que les cadres seront installés.

1.3 Garantie

Le manufacturier d'ascenseurs doit fournir une **garantie de 1 ans**. La garantie couvre les matériaux relatifs aux appareils qu'il fournit selon le présent devis. Il s'engage à remédier à toute défektivité non attribuable à une usure normale, à un mauvais entretien ou à un usage abusif et qui pourrait apparaître dans l'année suivant la date d'achèvement des travaux sur chaque ascenseur.

La main d'œuvre fournie par l'installateur est garantie pour un an.

1.4 Entretien

L'installateur d'ascenseurs doit fournir un service d'entretien de qualité comprenant des vérifications, des réglages et la lubrification de l'équipement, de façon régulière, à tous les **3 mois** à compter de la date de mise en service de l'ascenseur (nous recommandons un entretien **mensuel** pour un appareil sujet à un usage intensif). L'entretien doit être effectué par du personnel compétent pendant les heures normales de travail des jours ouvrables. Le service d'entretien doit comprendre le service de rappel pour des réglages mineurs urgents. Toute vérification spéciale sera facturée au tarif normal du constructeur d'ascenseur. Ce tarif doit être spécifié au moment du dépôt des soumissions. Le service d'entretien ne comprend pas les réglages ni les réparations rendus nécessaires suite à la négligence, l'usage impropre, l'abus ou un accident attribuable à des personnes autres que l'installateur d'ascenseurs.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 4 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

Seules doivent être utilisées des pièces et des fournitures identiques à celles qui ont servi à la fabrication et à l'installation du matériel initial.

1.5 Peinture 'Corrostop-2000'

Toutes les pièces métalliques exposées, non-galvanisées ou plaquées au zinc, fournies conformément au présent cahier des charges, doivent être peintes selon le procédé GT-CorroStop-2000 par le constructeur d'ascenseurs, sauf indication contraire.

1.6 Permis / Inspections

L'installateur d'ascenseurs doit fournir les licences et permis nécessaires et veiller à ce que toutes les inspections et vérifications requises soient faites.

1.7 Codes

Les travaux doivent être effectués conformément au Code canadien de l'électricité, au Code des ascenseurs du Québec et la norme **CAN/C.S.A. B355-00** ainsi qu'à tous codes locaux en vigueur s'appliquant à la présente installation.

Le manufacturier d'ascenseurs n'est pas responsable de changements rendus nécessaires en raison de modifications apportées aux codes locaux.

2. PRODUITS

2.1 Description

Fourniture et installation :	Un (1) GT SmartLift tel que distribué par Le Groupe manufacturier d'ascenseurs Global-Tardif Inc
Capacité :	750 lbs (340 kg)
Vitesse :	Modèle hydraulique : 15 pi/min (0.08 m/sec) Modèle vis sans fin : 4 pieds/min. (0,02m/sec.)
Manœuvre des boutons de commande :	Pression constante
Commande :	Contrôleur simple à relais, modèle GT-SML
Trajet :	_____ <i>pi.</i> _____ <i>po.</i> (<i>À compléter S.V.P.</i>) Hydraulique : maximum de 23'-0'' (7000 mm) Vis sans fin : maximum 10' (3048 mm)
Fosse :	Min. : 3''
Surplomb :	Min std : 96''

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis Nom du projet : ABC Québec, (Québec)	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN (HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN) (S= enceinte par entrepreneur général EN = enceinte par le manufacturier) -TYPE COMMERCIAL-	Section 14 000 Page 5 sur 11 2011-05-11
---	--	---

Dimension intérieure du puits :	Largeur : ____ pi. ____ po. <i>(À compléter S.V.P.)</i> Profondeur : ____ pi. ____ po. <i>(À compléter S.V.P.)</i> <i>(Voir les dimensions standards sur www.gtaccessibility.com)</i>											
Dimensions intérieures libres de la cabine :	Largeur : ____ pi. ____ po. <i>(À compléter S.V.P.)</i> Profondeur : ____ pi. ____ po. <i>(À compléter S.V.P.)</i> <i>(Voir les dimensions standards sur www.gtaccessibility.com)</i> Superficie max. : 21,52 pi.ca (selon code B-355)											
Nombre d'arrêts :	____ Arrêts <i>(À compléter S.V.P.)</i>											
Type d'ouverture pour chaque arrêt	<i>(SVP indiquer le # d'arrêt correspondant à chaque type d'ouverture)</i> <i>(Ex.: Avant seulement: Arrêt #1-2-3, Arrière: Arrêt #4)</i> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #ffffcc;">Ouverture</th> <th style="background-color: #ffffcc;">Stops (ex.: #1-2-3)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Avant seulement</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Avant/arrière</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Avant/côté</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Côté seulement</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Ouverture	Stops (ex.: #1-2-3)	Avant seulement		Avant/arrière		Avant/côté		Côté seulement	
Ouverture	Stops (ex.: #1-2-3)											
Avant seulement												
Avant/arrière												
Avant/côté												
Côté seulement												
Dimensions de ouvertures :												
Barrières du haut :	34¼'' (870mm) de large x 42¼'' (1070mm) de haut nominal											
Entrée(s) inférieure(s) :	34 ¼'' (870mm) de large x 80'' (2032mm) de haut, nominal											
Type de portes palières	Montée sur pentures, modèle GT-Swing gate											
Manœuvre des portes palières:	Opération manuelle [option motorisée disponible]											
Hauteur de la cabine :	42 ¼'' (1070mm)											
Boutons de la cabine et de paliers :	Bouton poussoir surélevé de marque Moeller.											
Alimentation pour le fonctionnement de l'ascenseur :	Alimentation 120 volts VAC converti en 24 VDC 15 ampères, uniphasée, 60 Hertz.											

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 6 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

2.2 Tour autoportante

1. La plate-forme doit comprendre une tour autoportante de 41'' (1041mm) de large x 9'' (229mm) de profondeur x la hauteur requise selon le trajet, et traitée contre la corrosion.
2. La stabilité sera assurée par deux (2) longerons fixés au plancher de la fosse, et par les attaches au dos de la tour fixés à la structure de chacun des niveaux et au sommet de la tour.
3. La tour doit comprendre des sections de rails modulaires en forme de "L" sur lesquelles se déplaceront les sabots de guidage.
4. Le contrôleur, la cloche d'urgence, les batteries, le moteur, la pompe, le réservoir d'huile, le cylindre et ses câbles **ou** la vis sans fin doivent être localisés à l'intérieur de la tour, disposés de façon tel qu'il n'y aie pas d'interférence entre les composantes et que l'accès soit facile pour l'entretien.

2.3 Enceinte fabriqué par le manufacturier (réf : Smart Lift (EN))

1. Les cadres de l'enceinte seront fabriquées de profilés d'aluminium avec insertion de Plexiglass.
2. Cette enceinte s'élèvera jusqu'à 42 ¼'' au dessus du niveau supérieur.

2.4 Unité de pompage et contrôleur (système hydraulique seulement)

1. La pompe, le moteur, et le contrôleur doivent être installés dans la tour, pré-câblés et testés avant livraison.
2. Le système doit comporter une soupape de sécurité réglable, une soupape de descente manuelle en cas d'urgence, un robinet de sectionnement pour isoler le cylindre de la pompe ainsi qu'une électrovanne de contrôle de descente.
3. Le système d'entraînement doit aussi inclure une batterie permettant le levage et la descente en cas d'urgence.
4. Inclure en plus des caractéristiques de base, une soupape de retenue sensible à la basse pression, pour fermer le circuit et arrêter instantanément la descente de l'ascenseur en cas de chute de pression.
5. Le moteur doit avoir une puissance minimale de 3/4 HP (système hydraulique) ou de ½ HP (système à vis sans fin).

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 7 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

2.5 Cylindre et piston plongeur/vérin (système hydraulique seulement)

1. Le cylindre doit être en acier d'épaisseur suffisante pour assurer la sécurité. Le sommet du cylindre doit être doté d'une culasse à anneau interne et garniture auto réglable.
2. Le piston plongeur doit être fait d'acier usiné du diamètre voulu. Il doit être doté à son extrémité intérieure d'une butée soudée électriquement pour empêcher sa sortie du cylindre.

2.6 Câbles (système hydraulique seulement)

Un minimum de deux (2) câbles galvanisés 7x19 de ¼'' (6 mm) de type aviation doit être inclus. Ils sont attachés à la base du cylindre et à l'étrier, en passant dans une poulie de 10 ¾'' (273 mm) de diamètre placée sur le dessus du cylindre.

2.7 Butée de fin de course

La butée du cylindre arrêtera la cabine en montée.

2.8 Interrupteur de fin de course

2 interrupteurs de fin de course (normal et extrême) devront être activés électromécaniquement en bas (2) et en haut (2) des rails afin d'arrêter la cabine pour des raisons de sécurité.

2.9 Système d'entraînement à vis sans fin (Acme)

La vis sans fin doit être en acier et entraîné par un moteur de ½ HP à une vitesse de 4 pieds/min. (0,02m/sec.). Course maximale 10 pieds (3048 mm)..

2.10 Guides

Fournir des sabots de guidage avec insertion renouvelable en Tivar de type UHMW.

2.11 Contrôleur

Fournir un contrôleur de type à relais, de modèle GT-SML. Il sera localisé dans la tour et accessible par l'intérieur de la cabine.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 8 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

2.12 Dispositif d'isonivelage

1. La plate-forme doit être dotée d'un dispositif d'isonivelage maintenant la cabine, à moins de ½" (13mm) du palier supérieur.
2. Tous les limiteurs et dispositifs d'isonivelage doivent être disposés dans un endroit accessible seulement par le personnel autorisé.

2.13 Cabine

1. Les parois intérieures de la cabine sont 42 1/4'' de haut et sont faits de panneaux de mélamine de ¾'' (19 mm) d'épaisseur (choisir parmi deux (2) couleurs standard) fixés par des vis décoratives (tête ronde) à un cadre d'aluminium peint blanc, donnant ainsi accès à la mécanique pour l'entretien régulier.
2. Le plancher est fait d'acier satiné de 1/8'' (3,2 mm) d'épaisseur.
3. Le matériel pour le revêtement de plancher sera au choix de l'architecte, et à être fourni par autre que l'installateur ou le manufacturier d'ascenseurs.
4. Fournir une seule main courante tubulaire en acier inoxydable fini #4, recourbée aux deux extrémités contre la paroi, et montée sur la même face que le tableau de commande.
5. Une cloche d'urgence doit être localisée à l'intérieur de la tour.

2.14 Coffret de téléphone et téléphone main-libre

Un coffret de téléphone doit être monté sous le tableau de commande de la cabine.

Note : Le téléphone sera fourni par le propriétaire.

Ou l'option

Un appareil téléphonique de type main-libre doit être monté dans le tableau de commande de la cabine.

1. Le câble mobile reliant la cabine au contrôleur doit contenir les fils nécessaires au branchement du téléphone. Prévoir un minimum de 10% de fils de rechange.
2. Les connexions à partir d'un endroit accessible à l'extérieur du puits, jusqu'au circuit de l'immeuble, ou à un central téléphonique, ou à un poste de secours approuvé doivent être fournis et installés par le propriétaire.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 9 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général)	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

2.15 Tableau de commande de la cabine

Le tablier de commande doit être monté sur une plaque en acier inoxydable #4. Le tablier devra comprendre des boutons de commandes à pression constante, un bouton d'alarme/d'arrêt d'urgence, un éclairage d'urgence ainsi qu'un interrupteur à clé pour l'alimentation du groupe motopompes. La clé doit être rétractable en position fermée seulement.

2.16 Boutons de paliers

Les stations d'appels doivent être incorporées aux cadres des l'entrées palières. Elle doivent comprendre des boutons d'appel illuminés à pression constante.

2.17 Entrées palières et cadres

1. Fournir les cadres en acier peinturé avec une couche d'apprêt incluant les stations d'appel à chaque palier.
2. Au niveau supérieur, fournir l'ensemble GT-Swing Gate comprenant une barrière de 34 ¼'' (870mm) de large par 42 ¼'' (1073mm) de haut, soutenue au cadre par deux (2) charnières robustes à ressort. Les charnières à ressort permettant de refermer automatiquement la barrière. Un opérateur de barrière électrique est disponible en option pour l'opération automatique (ouvrir/fermer).
3. Au niveau inférieur (et intermédiaire(s) s'il y a lieu), fournir l'ensemble GT-Swing door comprenant une porte en acier mesurant 34 ¼'' (870mm) par 80'' (2032mm) de haut avec un regard de verre broché de 5'' (127mm) de large par 20'' (509mm) de haut, soutenue par des charnières robustes dans un cadre d'acier conçu pour des murs de maçonnerie de 5¾'' (146mm) d'épaisseur. Un fermoir de porte monté en surface permettra la fermeture automatique de la porte. Un opérateur de barrière électrique est disponible en option pour l'opération automatique (ouvrir/fermer).
4. L'installateur de la plate-forme élévatrice va assumer la responsabilité entière de l'installation des porte, barrière et cadres.
5. La ou les portes doivent avoir une résistance au feu de 1 ½ heures conformément aux normes, et porter l'étiquette UL/ULC d'un organisme reconnu.
6. Intégrer un inter verrouillage de marque Prud'Homme type LR-80 ou équivalent pour chaque porte et barrière.
7. La ou les portes en acier doivent être peinturés avec une couche d'apprêt.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 10 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

8. La barrière doit être construite en aluminium extrudé et Plexiglass.

2.18 Seuil

Seuil anti-dérapant prêt à peindre (par d'autres) pour les portes coupe-feu.

3. INSTALLATION

3.1 Coordination

Exécuter les travaux en coordination avec les autres corps de métier.

3.2 Finis

1. Enlever la rouille des éléments de charpente de l'ascenseur et les enduire d'une couche de peinture anti-rouille.
2. Enduire d'une couche de peinture émail pour métal toutes composantes telles que rails, étriers, attaches, etc.
3. Il est interdit d'utiliser des procédés d'assemblage tels que le soudage par points, qui peuvent causer des imperfections ou des déformations, visibles à l'œil nu, sur les surfaces apparentes en acier inoxydable.
4. Recouvrir les surfaces finies d'un recouvrement protecteur.

3.3 Retouches

1. À l'achèvement des travaux, retoucher et remettre à neuf toutes les surfaces finies en usine aux endroits où elles ont été endommagées.
2. Enlever les revêtements protecteurs et nettoyer les surfaces visibles après achèvement des travaux et laisser le tout dans un état impeccable.

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.

Devis	PLATE-FORME ÉLÉVATRICE POUR PERSONNE À	Section 14 000
Nom du projet :	MOBILITÉ RÉDUITE	Page 11 sur 11
ABC	MODÈLE SMARTLIFT-S ou EN	2011-05-11
Québec, (Québec)	(HYDRAULIQUE ou VIS SANS FIN)	
	(S= enceinte par entrepreneur général	
	EN = enceinte par le manufacturier)	
	-TYPE COMMERCIAL-	

3.4 Essais sur chantier

1. Effectuer tous les essais prescrits par la norme **CAN/C.S.A.-B355-2000**.
2. Fournir les instruments et les appareils nécessaires, et effectuer tous les essais requis.
3. Fournir les attestations et certificats d'essais émis par les autorités compétentes.
4. Une semaine à l'avance, au moins, envoyer un avis indiquant la date et l'heure d'exécution des essais.
5. Garder une copie du devis sur place à la disposition du mécanicien en charge.

3.5 Soudage

Les soudures faites à pied d'œuvre doivent porter la marque d'identification du soudeur.

3.6 Utilisation du chalumeau

Il importera de ne pas utiliser de chalumeau à découper pour exécuter les travaux relatifs à cette section. Les ouvrages avec orifices comportant des traces de brûlures seront refusés.

FIN

Le manufacturier se réserve le droit de discontinuer des modèles ou options à tout moment ou de changer des spécifications, termes et condition de garantie, matériaux, équipements ou autres sans préavis et sans obligation de sa part.